



04/HQU/128

Question pour l'heure des questions.

Mi-décembre 2003 le Grand Conseil a refusé d'entrer en matière sur le projet de décret RC 10/152 Accordant un crédit de 1'380'000 pour la modification de la voirie de la RC 601a et la réalisation d'un giratoire d'accès au village de Montpreveyres.

Au cours de la discussion personne n'a émis de doutes sur les problèmes de bruit et de sécurité qui se posent à cet endroit. Par ailleurs le Chef du DINF nous avait rappelé les nombreux critères objectifs qui justifient la prise de mesures.

Les députés qui ont émis des doutes quant à la possibilité de résoudre ces problèmes par la création d'un giratoire ont proposé de limiter la vitesse et de poser des feux pour assurer la sécurité des piétons, le tout contrôlé par des radars fixes.

Je demande dès lors au Conseil d'Etat, vu l'acuité des problèmes à Montpreveyres, s'il entend présenter au Grand Conseil dans de brefs délais un projet de décret visant à modérer la vitesse et réduire le bruit et le nombre d'accidents selon les suggestions faites par de nombreux députés, ou s'il compte éventuellement tester l'efficacité de tels dispositifs par des installations provisoires.

La Croix, le 13 janvier 2004

Christian van Singen

A handwritten signature in black ink, appearing to be "C. van Singen", written over the printed name.